Lextenso

Gazette du Palais

3 NOVEMBRE 2026 146e ANNÉE · N° 35 · HEBDOMADAIRE ·

À la une

Délinquance routière : « la ripost » des pouvoirs publics

note par Rémy JOSSEAUME sous L. n° 2026-798, 18 août 2026

La loi RIPOST *renforce la lutte contre la violence routière par de nouvelles prérogatives de police administrative et de nouveaux mécanismes répressifs, tout en soulevant des interrogations sur les garanties fondamentales et le contrôle juridictionnel.*



© Gazette du Palais_Généré à l'aide l'IA

Actualité

Le Barreau à l'épreuve du repli identitaire : à propos d'un rapport de la commission d'admission des avocats étrangers du Conseil national des barreaux

libres propos par Dominique MONDOLONI

Doctrine

Les lois de repentance étatique : l'émergence d'une fonction réparatrice de la loi

étude par Emma CUNIAC, Noémie DUC et Jean-Claude PLANQUE

Jurisprudence

Et pourtant, la clause d'augmentation forfaitaire du bail commercial n'est pas contraire aux règles de révision du loyer…

note par Mathias HOUSSIN sous Cass. 3e civ., 3 sept. 2026

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **David NOGUÉRO**

Professeur agrégé à l'université Paris Cité

• **Xavier LEDUCQ**

Avocat au barreau de Paris, cabinet CRTD & Associés

AVEC LA PARTICIPATION DE

Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL



KIOSQUE Lextenso

Votre revue OFFERTE sur tous vos écrans



On reconnaît ceux qui travaillent avec Consult'IA.

NOUVEAU

L'IA qui raisonne et répond comme un juriste expérimenté, va encore plus loin avec l'analyse intelligente des documents.

Notre IA juridique s'enrichit d'une **nouvelle fonctionnalité**.

En plus de fournir **des réponses fiables, structurées et sourcées à vos problématiques juridiques, Consult'IA analyse désormais vos documents**.

Contrats, actes notariés, conclusions, documents sociaux… Consult'IA fournit une **synthèse analytique adaptée à chaque type de document**, détecte les incohérences et identifie les questions juridiques soulevées en s'appuyant sur les fonds Lextenso et Légifrance.

Avec Consult'IA, allez plus vite, plus loin dans votre analyse, en toute confiance.

La Base Lextenso+ IA

Rendez-vous sur labaselextenso.fr

Sommaire

Gazette du Palais

Édité par Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :
Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026
- Prix TTC au n° : 25,53 €
+ frais de port
- Abonnement France (un an) :
Journal seul : 662,63 € TTC
Recueils + table seuls : 642,21 € TTC
Journal, recueil + table : 893,38 €
Abonnement feuilletable numérique : 274,65 € TTC
- Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 739 €
Journal, recueil + table : 979 €
Abonnement feuilletable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 748 g éq. CO_2

PEFC 10-31-1316

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.
La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL496e5 ■ Droits de la défense et dialogue avec les avocats : les pratiques du parquet national financier 3

GPL496h5 ■ IA : la Cour de cassation se dote d'une charte éthique 5

GPL496f5 ■ « Les professionnels de la médiation ont besoin d'être reconnus et identifiés par les pouvoirs publics et les acteurs privés »
entretien avec Romain Carayol 7

GPL496e4 ■ Le Barreau à l'épreuve du repli identitaire : à propos d'un rapport de la commission d'admission des avocats étrangers du Conseil national des barreaux
libres propos par Dominique Mondoloni 9

Technique

GPL496e2 ■ Délinquance routière : « la ripost » des pouvoirs publics
note par Rémy Josseaume sous L. n° 2026-798, 18 août 2026 15

Doctrine

GPL495d1 ■ Les lois de repentance étatique : l'émergence d'une fonction réparatrice de la loi
étude par Emma Cuniac, Noémie Duc et Jean-Claude Planque 18

Jurisprudence

GPL496j1 ■ Et pourtant, la clause d'augmentation forfaitaire du bail commercial n'est pas contraire aux règles de révision du loyer…
note par Mathias Houssin sous Cass. 3e civ., 3 sept. 2026 22

GPL496d9 ■ Déséquilibre significatif entre professionnels : l'articulation des textes érigée en question que le juge doit trancher d'office
note par Dani Habel sous Cass. com., 23 sept. 2026 25

GPL495x5 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine Berlaud 29

GPL495n7 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie Finck et Samuel Seroc 32

GPL496b9 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH
par Catherine Berlaud 35

GPL495t8 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la consommation
par Stéphane Piédelièvre
en exclusivité sur la Base Lextenso : https://lext.so/GPL495t8 La Base Lextenso+ IA

Gazette Spécialisée

DROIT DES ASSURANCES 37

Sous la responsabilité scientifique de
David NOGUÉRO et Xavier LEDUCQ

Avec la participation de Caroline CERVEAU-COLLIARD, Michel EHRENFELD, Philippe GIRAUDEL et Bélinda WALTZ-TERACOL

Le prochain numéro de la Gazette du Palais paraîtra le 17 novembre 2026.